

## EDITO

Paludéennes, Paludéens,

Le printemps est là ; bientôt le mois de mai arrive et avec lui les commémorations du 8 mai 1945, marquant la fin de la dernière guerre mondiale. Nous ne pensions pas vivre en Europe, au 21<sup>ème</sup> siècle, de tels moments de déchéance humaine mais les faits sont là... Nous n'avons pas encore accueilli d'Ukrainien(e)s sur notre commune. **Grâce à des engagements citoyens nous avons trouvé à loger 28 personnes dans des habitations indépendantes (maisons, gîtes). Mais la solidarité ne s'arrête pas là, il faudra aussi prévoir de l'alimentation, des vêtements, des médicaments, de l'argent. Nous ferons appel à votre générosité quand ils arriveront.** Adressez-vous à Hélène Poyvre (06 80 92 63 90) pour tout ce qui concerne cet accueil.

**Lundi 25 avril à 20h15 les associations sont invitées à se réunir à la Salle des Fêtes** pour nous faire part de leurs projets à venir afin de s'organiser pour la Fête de la Musique, le 14 Juillet...Quiconque voulant participer à la vie associative est le bienvenu.

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai, notre groupe local By Clap's animera le marché.**

A bientôt,

François Bonnet

## Animations au Jardin



**Samedi 23 avril**, rendez-vous à partir de 9 heures au jardin (parking de la superette) pour semis de printemps et plantations de fraisières ;

**Samedi 7 Mai**, rendez-vous à partir de 9 heures au jardin (parking de la superette) pour semis et plantations divers.

**Rappel : Tous les mercredis de 14 heures à 17 heures**, animations « nature » au jardin (parking de la superette) pour les 10 – 77 ans.

Le jardin du vieux port s'anime, une association est en cours de création, 10 parcelles sont exploitées, 3 parcelles de 25 m<sup>2</sup> sont encore disponibles ; n'hésitez pas à nous rejoindre (06 80 92 63 90).

*Nous recherchons aussi des outils de jardinage, merci de les déposer au jardin « derrière la superette ».*

## France Services

**La Poste propose un nouveau service gratuit appelé « France Services ».** Sur simple rendez-vous, au bureau de Poste de Frontenay Rohan Rohan, un agent vous accueillera et vous aidera dans la réalisation de vos démarches administratives (carte d'identité, carte grise, dossier pour la Caisse d'Allocation Familiale, etc...). **Vous pouvez les contacter au 05 49 78 04 27.**

*Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-17h ; mercredi et samedi 9h-12h.*



France  
services



LA POSTE

## Information Commerces et Services

L'institut de beauté "Jardin Secret" propose désormais un service de réservation en ligne pour vos rendez-vous via le lien suivant : <https://jardinsecret79.kalendes.com>

Jardin Secret - 1 Cour de l'ancienne métairie - 79210 St Hilaire la Palud / 05 49 79 12 28.



## CCAS - Transports solidaires

Nous avons identifié lors de l'analyse des besoins sociaux, des besoins d'aide à la mobilité pour des personnes « fragilisées » et notamment pour des transports de proximité (pharmacie, cimetière, courses, cinéma, maison médicale, maüzé...). Pour répondre à ce manque, le Centre Communal d'Action Social vient d'adhérer à l'association CIF-SP – Transport Solidaire.

**Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles** pour permettre le déplacement à celles et ceux qui définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport.

### Pour Qui ?

Ce transport solidaire s'adresse aux personnes en difficultés de mobilité en raison de fragilités de façon temporaire ou permanente et pour qui les autres solutions de transport sont inaccessibles ou inexistantes. En aucun cas ce transport se substitue aux transports existants.

### Comment ?

• Les chauffeurs bénévoles et les bénéficiaires s'inscrivent auprès du CCAS (mairie : 05.49.35.32.15), la personne référente vous recontactera et vous rencontrera pour vous expliquer en détail les formalités de ce dispositif.

Également, deux permanences sont organisées à la mairie :

- **Le Mardi 10 Mai de 11 h à 12 h 30 ;**
- **Le Jeudi 12 Mai de 15 h à 16 h 30.**

• La plateforme téléphonique professionnalisée du CIF-SP réceptionne et traite les demandes de trajets des bénéficiaires, selon le règlement défini, et gère la mise en relation avec un chauffeur disponible. Le bénéficiaire dédommagera le chauffeur d'une indemnité kilométrique dont le montant est fixé, actuellement, à 0,37€/km.



## Tanlib

*Le service de transports de Niort Agglo vous informe :*

Le site internet devient plus intuitif et plus simple d'utilisation pour la recherche d'itinéraire. Un espace personnel qui va vous permettre de gérer vos alertes et vos arrêts favoris. L'application mobile change de look. La mobilité sera un jeu d'enfant pour vous avec la nouvelle version de l'application.

Rendez-vous sur : [www.tanlib.com](http://www.tanlib.com)



## Expression du groupe minoritaire

Pourquoi le groupe « St Hilaire à venir » a voté contre le budget 2022 ?

La rénovation de la salle des Halles est passée d'un simple rafraîchissement à un projet de salle multimédia avec le coût qui va avec - Du simple transfert de la poste à la mairie on s'engage dans une refonte complète du bâtiment avec des conséquences financières non négligeables et un emprunt à la clé - L'idée intéressante du City-Stade réclamé par des jeunes Paludéens a été remplacée par un complexe sportif incluant un tennis couvert de panneaux solaires et un coût financier multiplié par deux- D'autres investissements sont à l'étude tel l'agrandissement des Glycines qui appelleront, malgré les subventions, de nouveaux emprunts. Qui dit emprunts, dit remboursements auxquels s'ajouteront les charges de fonctionnement : les dépenses contraintes de voirie, d'entretien des bâtiments, les charges de personnel sans compter les augmentations de l'énergie, de l'alimentation qui devront être assumées. Cette inflation de dépenses met en danger l'équilibre financier de notre commune.

## Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 31 mars 2022, voici quelques points qui ont été abordés :

- Le budget primitif 2022 a été adopté par 15 voix pour et 4 contre.
- A l'unanimité le conseil municipal a décidé de maintenir le taux des taxes foncières pour 2022 au niveau de 2021.
- Le projet et le plan de financement ont été validés pour les travaux d'isolation et de réaménagement de la Salle des Halles. Monsieur le maire a été autorisé à effectuer la demande de subvention.
- Le projet et le plan de financement ont été validés pour la construction d'un terrain multisport et d'un terrain de tennis. Monsieur le maire a été autorisé à effectuer la demande de subvention.

**Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune : [www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux](http://www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux).**

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 5 mai 2022 à 20h15 à la Salle des Fêtes.